

Compte-rendu de la Mission à DAKAR  
du 21 au 28 janvier  
délégation conduite par Mme RUBIROLA

Cadre général de la mission

Marseille jumelée depuis 1968 à Dakar souhaite relancer la coopération avec son partenaire historique dont une importante diaspora réside à Marseille. Pour y parvenir, en 2022 Marseille sollicite Dakar pour répondre conjointement à un *Appel à projet Franco-sénégalais* en y déposant un projet intitulé « Agir pour la santé menstruelle et favoriser l'accès à l'éducation des jeunes filles de Dakar et de Marseille par l'information, la sensibilisation et l'autonomisation ». Retenu par le MEAE et le ministère sénégalais, le projet part d'un constat, celui que la précarité menstruelle entrave la scolarité des jeunes filles, dans les deux villes. C'est donc dans une approche interculturelle que ce projet, qui touche de manière universelle les jeunes filles, sera mené. Le concept de précarité menstruelle renvoie aux difficultés, pour les personnes, d'accéder à suffisamment de produits menstruels et/ou à des produits de bonne qualité, et donc à l'impossibilité de vivre dignement ses règles. La problématique de la précarité menstruelle est indissociable des enjeux plus larges liés à la santé menstruelle et aux représentations qui l'entourent (ex : perception des règles comme étant "sales"), qui créent des tabous, participent de la diffusion de fausses informations et donc entravent la mise en place de bons comportements de santé.

La précarité menstruelle est donc liée au coût financier des règles ainsi qu'à la façon dont ce sujet est considéré socio-culturellement.

Ce faisant, les objectifs poursuivis sont :

- d'agir pour la santé des jeunes filles en mettant à leur disposition suffisamment de protections, faites dans des matières qui respectent leur santé, ainsi qu'en sensibilisant et formant à la thématique de la santé menstruelle les jeunes et acteurs de terrain qui travaillent à leur côté ;
- de favoriser leur scolarité, puisque la lutte contre la précarité menstruelle est une lutte contre l'absentéisme et/ou le décrochage des filles en milieu scolaire ;
- de protéger l'environnement, en mettant en place des pratiques écologiques et circulaires, économiques, via la réalisation de protections menstruelles réutilisables.
- De favoriser le dialogue au sein des différents groupes sociaux (collégiens, lycéens, familles, etc...)
- Promouvoir l'égalité et l'égalité des chances, femmes/hommes.

La cible primaire du projet est l'ensemble des personnels qui travaillent avec les jeunes, dans le domaine socio-éducatif, à savoir les animateurs de centres, les infirmières scolaires, les professionnels du planning familial, les responsables d'associations qui s'occupent des jeunes, etc... Ce sont eux qui utiliseront les supports pédagogiques fournis pour éduquer, sensibiliser et autonomiser les jeunes filles.

Le rendu est la réalisation d'un kit qui comprendra :

- un support pédagogique informatif et ludique sur les règles, l'hygiène et la santé menstruelle ;
- un patron et des tissus afin de réaliser des serviettes hygiéniques réutilisables (diffusables à souhait).

Une délégation dakaroise doit venir à Marseille début juin en symétrie de la mission marseillaise à Dakar.

---

Au-delà du projet décrit, cette mission concrétise les ambitions africaines revendiquées par le Maire de Marseille et la 1<sup>ère</sup> Adjointe compte tenu de l'histoire et la géographie de notre ville et de sa sociologie. Marseille et Dakar partagent de nombreuses similitudes quant à l'essor d'une jeunesse en pleine effervescence, et toutes deux font face à des enjeux d'aménagement urbain, de développement économique/d'infrastructures, d'adaptation aux effets du dérèglement climatique, de démocratisation des pratiques culturelles et sportives, de l'émergence d'une culture de la mer, d'accès au littoral pour les populations les plus défavorisées, de l'apprentissage de masse de la natation, de la rénovation batimentaire des établissements scolaires, de développement de transports en commun, ...

Marseille doit s'inspirer des innovations culturelles et sociales qu'offre la ville de Dakar à ses administrés pour lesquels l'équipe municipale souhaite mettre l'humain au cœur de ses politiques publiques. La délégation conduite par Mme RUBIROLA a pu rencontrer de nombreux acteurs engagés dans les champs de l'éducation, la santé, ou encore la culture, ainsi que les grands acteurs et opérateurs institutionnels du territoire à savoir, le Maire de Dakar et ses adjoints, des proviseurs de lycées, l'Ambassadeur de France au Sénégal, ou encore les directeurs régionaux de l'AFD et l'IRD. Au détour de nombreuses visites de terrain, auprès des populations, notre délégation a pu affiner le projet portant sur la précarité menstruelle, mais aussi définir des nouveaux axes de coopération avec la ville de Dakar et les grands opérateurs financiers et scientifiques de la coopération décentralisée.

Notre délégation a permis de valoriser l'action municipale marseillaise et de remettre notre ville sur la scène internationale en démontrant son dynamisme et sa capacité à impulser et coordonner des projets à forte plus-value environnementale et sociale, pour le bénéfice des populations. Ce déplacement participe donc *in fine* au rayonnement et à l'attractivité de notre ville qui est attendue et perçue comme une ville française dotée d'un important potentiel et d'une forte vocation au Sud.

Programme de la délégation

1. **Ile de Gorée : visite de la maison de l'esclavage (22/01)** : signature par Mme RUBIROLA du livre d'or. Remise d'une ancienne carte de l'île datant de l'époque coloniale (probable reproduction). Accueil favorable par le conservateur du musée. Visite guidée de l'île. Ile de Gorée adhérente au réseau SMILO comme l'île de Frioul.
2. **Réunion de présentation à l'Hôtel de ville (23/01)** : présentation des partenaires et du projet santé menstruelle entre les équipes de Dakar et de Marseille – en présence des adjoints et des membres du Cabinet du Maire et de l'administration – Rencontre des adjointes homologues de Mme RUBIROLA : adjointe à la santé, adjointe aux relations internationales, adjoint à l'éducation. Présentation des services civiques de la VdD (haie d'honneur).
3. **Visite du COSEFOR (23/01)**: Collectif sénégalais pour la formation professionnelle l'école des métiers. Rencontre de Mme RUBIROLA avec les étudiants qui se forment aux métiers du commerce international, du transport, du marketing, de la communication, génie civile, gestion de la santé, ...etc. Mme RUBIROLA a présenté aux étudiants de médecine, de couture, et maïeutique le projet de coopération pour les sensibiliser à la possibilité de s'approprier et essayer le projet.
4. **Réunion avec la directrice des Relations internationales de la Ville de Dakar pour échanger sur les pistes de collaborations entre les 2 villes (23/01)**.
  - i) DAKAR vient d'adopter son PCAET démontrant son ambition en matière de **transition écologique**. Aussi le Maire a orienté ses axes d'intervention pour son 2<sup>nd</sup> mandat sur l'humain, axes qui se déclinent par des politiques publiques en matière de santé, d'éducation, et d'amélioration du cadre de vie.
  - ii) DAKAR porte un projet **d'observatoire citoyen** qui correspond en de nombreux points à l'*Assemblée citoyenne du futur* portée par Marseille. Cet observatoire devrait être inauguré en février et devrait proposer des activités de coaching territorial avec la possibilité pour les citoyens de contribuer à l'élaboration du budget de la ville de Dakar, via notamment les budgets participatifs et sur des questions municipales et citoyennes plus largement.
  - iii) en matière de **santé**, les axes de coopérations pourraient porter sur la **santé communautaire** avec un ciblage sur les publics vulnérables (LGBT+, TDS, etc). Dakar exprime son intérêt pour cette problématique et ajoute qu'elle souhaite aussi travailler sur les **questions d'addiction**. Marseille pourrait les accompagner sur la mise en place d'un centre de santé communautaire, lui faire partager son expertise et expérience, possibilité d'y associer des opérateurs marseillais (Spot ou autre ?). Sur la question des addictions, Marseille lance son projet de salle de consommation à moindre risque, trop prématuré à ce stade pour offrir son expérience, sinon à les tenir informés de ce que nous faisons.

- DAKAR nous évoque son souhait de pouvoir poursuivre la coopération avec la Ville de Marseille sur la question du **développement et de la sécurisation du littoral**. Un partenariat avait été noué entre les deux villes qui avait abouti sur des échanges de fonctionnaires et de partage d'expertise. Sur cette question leurs demandes portent sur les éléments suivants :

**A) Promotion d'une gestion intégrée des équilibres écologiques** précaires du littoral et des 26 plages réparties sur les 30km. Comment aménager les espaces littoraux pour faire coïncider les besoins d'accès aux plages publiques peu accessibles, l'urbanisation du littoral, et la protection de la biodiversité marine et du littoral.

**B) La question de la qualité des eaux de baignade** : comment Marseille parvient à analyser et faire connaître au public la qualité de ses eaux ; quelle réglementation pour sous-tendre des interdictions qui seraient difficilement respectées à Dakar. Ils souhaiteraient monter des campagnes de propreté pour lutter contre la pollution et améliorer le cadre de vie.

**C) Lutter contre les noyades** qui constituent la 2<sup>ème</sup> cause de mortalité au Sénégal après les accidents de la route. Ils ont monté des postes de secours sur le modèle marseillais et ont formé 100 maitres-nageurs, mais faute de structures et d'aménagements adaptés ils peinent à les déployer. Sur la question de la sécurité, ils souhaitent également promouvoir ce qu'ils appellent le *Sport de sauvetage*, en formant massivement aux gestes de premiers secours, notamment tous les services civiques de la ville de Dakar. A Marseille cela relève des prérogatives du BMPM, à voir si des formations croisées peuvent être envisagées. Le centre pédagogique de la mer de la base nautique du Roucas avait aussi intéressé les équipes de la Direction de l'urbanisme de Dakar.

**D) Apprentissage de masse de la natation** : ils ne disposent que d'une seule piscine publique dans tout le pays, la piscine olympique, aussi l'apprentissage est limité. Plus de 3 Sénégalais sur 5 ne savent pas nager. Aussi, ils aimeraient pouvoir constituer un schéma directeur de promotion de la natation en mer auprès des établissements scolaires. Pour cela il y a la nécessité de définir un zonage du plan d'eau, du balisage en mer pour garantir des lieux sécurisés propices à l'apprentissage des jeunes publics. Sur ce point Marseille a exposé ses ambitions en matières d'aménagements, notamment en lien avec les JO2024. A Marseille nous réfléchissions – au-delà de la construction/rénovation de 5 piscines - à la mise en place de bassins mobiles pour faire face aux pénuries d'infrastructures dédiées sur le territoire marseillais (essentiellement au nord) et aux périodes de fortes chaleur.

**E) Projets d'animation culturelle** aux abords des plages interdites à la nage. Ils ont le souhait de développer des activités d'animation culturelle pour offrir des alternatives à la nage sur ces lieux hautement fréquentés.

iiii) Dakar souhaite lutter contre le décrochage scolaire et social auprès des jeunes et auprès des condamnés pour délits mineurs. Nous leur avons évoqué que nous disposions du Lycée de la 2<sup>ème</sup> chance qui comporte une dimension éducative et

sociale. Pour les condamnés de délits mineurs nous leur avons présenté l'initiative de restauration solidaire portée par le centre pénitentiaire des Baumettes.

iiii) projet de jumelage entre des établissements scolaires (écoles élémentaires) de Dakar et de Marseille.

Au-delà de tous ces sujets évoqués nous avons convenu de : - relancer un dialogue dynamique permettant d'identifier en continu, des projets d'intérêt commun, des potentiels sources de financements, les bailleurs de fonds adéquats. – solliciter l'AFD, l'AIMF pour soumettre des projets. De partager notre expérience/expertise via de la formation de fonctionnaires.

**5. Visite de l'hôpital public Abass Ndao (24/01) :**

Visite des services de maternité, de gynécologie obstétrique, et de pédiatrie. Opportunité pour la délégation marseillaise d'observer les infrastructures dédiées entre autres aux services des accouchements, des suites de couches pathologiques, de enfants prématurés, de planification familiale, de nurserie, des soins intensifs, du centre de vaccination, de stérilisations, de nébulisation, ... Ce temps a permis à Mme RUBIROLA de présenter les innovations organisationnelles et techniques de l'APHM. Elle a notamment suggéré au directeur qui souhaite construire un pôle mère-enfant, de l'intituler pôle parents-enfant pour intégrer la figure paternelle aux enjeux de maternité.

Nous avons rencontré la 2<sup>nd</sup> femme chirurgienne africaine, aussi directrice du CME, les chefs de service, le directeur de l'Hôpital. Mme RUBIROLA s'est engagée à favoriser les échanges et la formation croisée du personnel hospitalier en lien avec l'APHM via une coopération formalisée. Une réflexion sur l'envoi de matériels médicaux va également être étudiée coté marseillais.

**6. Visite du Lycée Kennedy et tenue du 2<sup>ème</sup> COPIL du projet sur la précarité menstruelle (24/01) :**

Rencontre avec les proviseurs des lycées Kennedy et Colobane et les directeurs administratifs, le gouvernement des lycéens, l'infirmière scolaire. Cette dernière nous a expliqué les difficultés qu'elle rencontre dans sa pratique, notamment l'approvisionnement en médicaments de première nécessité.

Ecoute des lycéennes dans la problématique du projet : il ressort que le problème de l'accès à des serviettes hygiéniques s'accompagne du problème d'un lieu dédié pour permettre aux filles de se changer. Un programme de réfection des établissements scolaires dont la ville de Dakar a la responsabilité (collèges et lycées compris) raisonne avec le plan de rénovation des écoles marseillais que Mme RUBIROLA a présenté.

Visite du jardin potager du Lycée JFK, projet piloté en partenariat avec *Biodiversity for*

*peace* qui est aussi un partenaire du projet précarité menstruelle, sur le volet environnemental.

Points validés lors du 2 <sup>ème</sup> COPIL :
---

- l'accompagnement au diagnostic territorial (sur le 15e pour Marseille & autour de JFK pour Dakar) par Véronique et Fatimatou. Rendu du diagnostic fin mars / début avril. Puis évaluation de mi-parcours vers avril/mai et évaluation finale réalisée par Véronique avec remontées d'infos de la part de Fatimatou.
- venue de la délégation dakaroise autour du 3 juin, avec COPIL
- livrable fini en septembre pour diffusion dans écoles et structures à la rentrée scolaire (septembre pour Marseille, octobre pour Dakar)
- fonctionnement par GT : sensibilisation / couture / jeunes via whatsapp
- Pour le GT jeunes, concernant Dakar : volonté d'intégrer le gouvernement scolaire, une salle sera mise à disposition par la Ville pour que les jeunes soient formé-es à la couture. Volonté d'emmener des jeunes du gouvernement scolaire dans la délégation dakaroise.

**7. visite de la Maison des Cultures Urbaines de Dakar (24/01) :**

Visite guidée par le directeur de la MCU dont l'activité propose de la formation aux métiers de l'audio-visuel ; des salles de production de contenus (studio d'enregistrement, production de musiques avec instruments) ; une salle de danse ; un espace scénique pour les représentations. Le lieu en accès libre aux jeunes du quartier est aussi un lieu d'études à vocation sociale et éducative dépassant le simple cadre des cultures urbaines et des domaines artistiques et techniques du spectacle vivant.

Mme RUBIROLA a remis des diplômes à une trentaine de jeunes ayant suivi diverses formations.

Discussion avec les équipes encadrantes pour réactiver le jumelage avec l'IMMS (Institut Méditerranéen des Métiers du Spectacle) de la Friche de la Belle de Mai. Ce projet bien abouti souhaite se développer à Dakar et nous inspire pour monter un projet similaire en lieu et place du musée de la moto ou ailleurs conformément au souhait du Maire de monter une maison du hip hop ou des cultures urbaines.

**8. Visite du Centre départemental d'éducation populaire et sportive de Dakar (25/01) :**

Visite d'un centre pour adolescents favorisant l'accès à la pratique sportive et la santé sexuelle. Espace de socialisation, de dépistage et de sensibilisation aux enjeux de santé sexuelle. Mme RUBIROLA a animé une discussion relative au projet et a laissé la parole aux jeunes filles et garçons qui ont exprimé leurs impressions sur le

projet. Cela a permis d'inclure des dimensions absentes du projet, telle que la population carcérale féminine qui souffre aussi de grande précarité menstruelle.

**9. Rencontre de l'Ambassadeur de France au Sénégal, S.E.M Philippe LALLIOT (25/01) :**

Mme RUBIROLA a présenté le projet de coopération qui justifie notre venue. Elle a présenté les grands axes de la politique municipale marseillaise et les potentiels axes de coopération à développer avec Dakar.

Présentation par SEM des enjeux français dans la région (notamment sécuritaires et économiques) et des activités diplomatiques menées à l'échelle nationale et locale. Sur la dimension santé, il a présenté un pays avec un système de santé à 2 vitesses selon la classe sociale. Il a rappelé le rôle de l'Institut Pasteur pendant la crise du COVID. Il a évoqué la question de la mémoire des tirailleurs Sénégalais et du spectacle de danse « A nos morts » alliant hip-hop et histoire pour illustrer la thématique et présenté par l'Institut Français de Dakar. Mme RUBIROLA souhaiterait pouvoir proposer ce spectacle lors de la prochaine cérémonie d'hommage aux tirailleurs.

Présentation par les équipes de l'Ambassadeur de certains dispositifs de coopération décentralisée notamment le *Dispositif Conjoint*.

**10. Rencontre Directrice adjointe de l'Agence Française de Développement (25/01) :**

Présentation par Mme RUBIROLA des projets et axes de coopération en cours et envisagés avec DAKAR.

Présentation par la directrice des initiatives et dispositifs répondant aux thématiques et problématiques relevés par Mme la 1<sup>ère</sup> adjointe comme le projet SANSAS pour l'amélioration des droits d'accès à la santé sexuelle et reproductive des adolescents de deux régions du Sénégal, projet porté par un consortium d'ONG dont Solthis, RAES et Equipop, deux OSC très investies sur la problématique de l'hygiène menstruelle. Equipop a finalisé dernièrement un rapport sur la santé et les droits menstruels en AO, et RAES a fait récemment une campagne digitale sur le sujet : #sangtabou

Autres contacts DSSR : Api Afrique, entreprise sociale et solidaire qui fabrique sur place divers lavables (serviettes, cups, lingettes, coussinets d'allaitement, etc.). La directrice Marina Gning a aussi créé la 1<sup>ère</sup> plateforme de suivi du cycle menstruel d'Afrique de l'Ouest, Weerwi (qui signifie Lune en wolof). Sur la santé et l'hygiène menstruelle, il y a récemment eu un symposium UNFPA/UNICEF

Présentation de l'appel à idée pour le fonds FICOL 2023. Le point d'entrée en cas de besoin est Mme Sévane MARCHAND (marchands@afd.fr) au siège, et Alexandra Diaby (diabya@afd.fr) à l'agence, avec qui nous avons brièvement échangé ce matin par téléphone.

Présentation du projet utilisant l'escrime comme levier de réinsertion des mineur.e.s en détention, dans les prisons de Thiès et Diourbel en lien avec l'IRD.

Evocation de l'école Kourtrajmé Dakar, dont l'AFD a appuyé la création en 2021, et qui travaille en étroite collaboration avec son vis-à-vis à Marseille. L'École se situe dans l'Espace Trames, sur la place de l'Indépendance. Rappel du dispositif Sénégal talent Campus.

Présentation générale de l'AFD, plus importante antenne de l'AFD à l'étranger, budget de 2 milliards d'euros dédiés à des projets d'aide public au développement au Sénégal en 10 ans, projets portant sur l'Education (jeunesse, employabilité, citoyenneté, ...) ; Bien-être des populations (santé, industrie pharmacologique, culture, sport, société civile, ...) ; Développement durable des territoires (énergie, eau, assainissement, déchets, ...) ; Climat (biodiversité, océan, trait de côte, ...).

Volonté exprimée de travailler en collaboration avec l'AFD pour trouver des financements aux projets de coopération décentralisée et une expertise dans la gestion de projets.

#### **11. Rencontre du Maire de DAKAR, Barthelemy DIAS (26/01) :**

Mme RUBIROLA et M. DIAS se sont félicités des contributions conjointes des deux villes eu égard au projet qui répond à une problématique sérieuse et pertinente. Ils ont ensuite abordé les axes de coopération que pourraient nouer les 2 villes pour relancer leur partenariat.

Ils ont convenu/évoqué ce qui suit (liste non exhaustive) :

- Venue de la délégation dakaroise autour du 3 juin pour la suite du projet.
- Rapprochement entre hôpitaux de l'assistance publique marseillaise et des établissements hospitaliers publics de Dakar : Abass Ndao et l'hôpital polyvalent. Ce partenariat aboutirait à la signature d'une convention portant sur la collaboration en matière de formation de personnels hospitaliers, notamment ceux agissant dans le domaine de la natalité, de la gynécologie, des maladies chroniques, ...
- L'accompagnement de la Ville de Marseille dans la mise sur pied d'un centre de santé communautaire dakarois dédié aux publics vulnérables.
- L'appui de la ville de Marseille pour permettre à la ville de DAKAR de mettre en place un système d'analyse de la qualité des eaux de baignade et de décliner un dispositif de communication auprès du grand public.
- La promotion de l'apprentissage de la natation qui est une problématique commune aux 2 villes. Echanges de bonnes pratiques portant sur des solutions

alternatives dues aux manques d'équipements dédiés (bassins mobiles, zonage du plan d'eau et balisage en mer, ...)

- Lutte contre les noyades qui constituent la 2<sup>nd</sup>e cause de mortalité au Sénégal après les accidents de la route. Dakar sollicite Marseille sur des formations aux premiers secours qui sont dispensées par le BMPM.
- Projet de jumelage entre 2 établissements scolaires élémentaires.
- Mise en relation pour un partenariat renforcé entre l'IMMS de la friche de la Belle de mai et la Maison des Cultures Urbaines pour répondre aux besoins de formation aux métiers du spectacle.
- Demande de Dakar sur un retour d'expérience des JO2024 de Marseille pour la tenue des Jeux Olympiques de la Jeunesse de Dakar qui auront lieu en 2026.

## **12. Rencontre de la Représentante de l'IRD au Sénégal, Mme Isabelle HENRY (26/01) :**

La plus importante Unité Mixte de Recherche (UMR) de l'IRD dans le monde est celle de Dakar, présente depuis plus de 70 ans. Important levier scientifique de coopération internationale de la France qui associe systématiquement des chercheurs du pays où est implantée l'UMR.

Visite des laboratoires de recherche et présentation de certains travaux de recherche importants pour le développement du Sénégal, notamment en matière de recherche de céréales résistantes aux stress hydriques, d'adaptation au dérèglement climatique, etc.

Mme RUBIROLA évoque le souhait d'associer plus systématiquement l'IRD dans la définition, l'élaboration et l'évaluation des projets de coopération dans un souci de crédibilité scientifique. Souhait accueilli avec grand intérêt par la Directrice qui nous expose ses champs de recherche allant des sciences sociales à l'agroécologie, passant par l'étude des évolutions sociétales ou encore la réinsertion par la justice réparatrice, et la santé publique.

Rencontre de Valéry Ridde, directeur du pôle santé public à l'IRD de Dakar, très bonne connaissance des enjeux marseillais, déjà en lien avec le directeur de l'APHM. Accord de principe pour travailler sur un projet santé avec la VdM et Dakar.

Accord de principe pour monter une réunion avec la PDG de l'IRD (basé à Marseille) et la représentante de l'IRD de Dakar pour affiner les projets cibles pouvant faire l'objet d'un partenariat.